

**Proves d'Accés per a Majors de 25 i 45 anys**  
**Pruebas de Acceso para mayores de 25 y 45 años**

Convocatòria:  
Convocatoria:  
**2021**



**Assignatura: FRANCÈS**  
**Asignatura: FRANCÉS**



BAREM: L'estudiantat haurà de contestar sols 4 de les 5 preguntes (2.5 punts cada pregunta).

BAREMO: El estudiantado deberá contestar solo 4 de las 5 preguntas (2.5 puntos cada pregunta).

**La France et la grève<sup>1</sup>**

1 Plusieurs classements des pays en fonction du nombre de jours non travaillés existent. La France se situe souvent parmi les premiers, mais la comparaison est difficile. La France est traditionnellement considérée la championne du monde de la grève. Ces derniers jours, plusieurs médias ont essayé de répondre à cette question. Plusieurs sources sont utilisées pour comparer les pays.

2 L'Institut syndical européen (ETUI) propose une carte de l'Europe du nombre moyen de jours non travaillés en raison d'action syndicale dans 31 pays européens. Et selon ce classement, la France n'est pas « championne du monde des grèves ». D'après l'institut, la France, avec 125 jours de grève par an, arrive en seconde place derrière Chypre (316). Vient ensuite la Belgique avec 96 jours non travaillés.

3 Au-delà des différentes méthodologies, les données disponibles, très fluctuantes selon les pays, sont peu comparables. « Il faut noter que des pays ne sont plus couverts comme la Grèce et l'Italie, que plusieurs pays comme l'Espagne excluent certaines grèves et que pour d'autres pays, il n'existe pas toujours des données », selon Kurt Vandaele, de l'ETUI.

4 En France, le nombre de journées de grèves est calculé par la Direction des études et des statistiques (DARES) dans le secteur privé. Pour le secteur public, c'est la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) qui mesure. Ailleurs, les règles sont différentes. En Espagne et en Allemagne, certaines grèves générales ne sont pas comptabilisées. En Grande-Bretagne, les arrêts de travail d'une journée ne sont pas inclus. Aux États-Unis, en revanche, seules les grèves d'au moins 1 000 participants sont prises en compte.

<sup>1</sup> Grève : cessation collective et concertée du travail afin d'appuyer des revendications professionnelles

Adapté de : <https://www.liberation.fr/checknews/2019/12/09/>

**I. COMPRÉHENSION GLOBALE**

D'après le texte, répondez en français aux questions suivantes en utilisant vos propres mots.

- La France est-elle le pays où l'on fait grève le plus souvent ? Justifiez votre réponse.
- Quelles sont les difficultés rencontrées pour calculer les journées de grève des différents pays ?

**II. VRAI ou FAUX**

D'après le texte, écrivez Vrai ou Faux. Justifiez vos réponses en copiant les phrases du texte.

- Les classements des pays selon le nombre de jours non travaillés sont très variés.
- Selon la liste de l'ETUI, la France est le pays européen où l'on fait grève le plus souvent.
- Les données de calcul des grèves sont très stables et comparables entre les différents pays.
- Plusieurs types de grèves espagnoles et allemandes sont exclus du calcul.

### III. CHOIX MULTIPLE

Écrivez la lettre (a, b, c) qui, dans chaque groupe, correspond à ce qui vous paraît le plus en accord avec le texte.

- 1) La France est habituellement considérée...
  - a) le pays où l'on ne fait jamais la grève.
  - b) le pays où les grèves sont presque inexistantes.
  - c) le pays où l'on fait grève le plus.
  
- 2) Les méthodologies utilisées pour calculer les journées de grève...
  - a) sont les mêmes pour les différents pays.
  - b) sont différentes pour chaque pays.
  - c) dépendent de l'Organisation des Nations Unies.
  
- 3) Aux États-Unis...
  - a) tout type de grève est pris en compte.
  - b) uniquement les grèves d'un minimum de 1000 travailleurs sont prises en compte.
  - c) les grèves de plus de 1000 travailleurs ne sont pas prises en compte.
  
- 4) En Grande-Bretagne...
  - a) les grèves sont rémunérées.
  - b) les grèves d'une journée ne sont pas comptabilisées.
  - c) les grèves d'une journée sont toujours comptabilisées.

### IV. LEXIQUE : SYNONYMES ET HYPERONYMES

Trouvez dans le texte un synonyme pour les expressions ou mots suivants.

- a) classifications, rangements (paragraphe 1)
- b) documents, textes originaux auxquels on a recours (paragraphe 1)
- c) remarquer, préciser (paragraphe 3)
- d) en contrepartie, inversement (paragraphe 4)

### V. LEXIQUE : EXPRESSIONS ET MOTS ÉQUIVALENTS

D'après le texte, écrivez l'option a) ou b) qui correspond au sens des expressions ou mots suivants.

- 1- *Plusieurs* (paragraphe 1)
  - a) quelques, certains
  - b) plus que, davantage que
  
- 2- *Ensuite* (paragraphe 2)
  - a) puis, après
  - b) chambre d'hôtel
  
- 3- *Données* (paragraphe 3)
  - a) offres, donations
  - b) précisions, renseignements
  
- 4- *Ailleurs* (paragraphe 4)
  - a) dans d'autres pays
  - b) au revoir, adieu